

Communiqué de presse – 19 mai 2021

## **Signature d'un partenariat ambitieux entre l'ADEME et INRAE au service des transitions agricoles, alimentaires et environnementales**

**Le 19 mai 2021, Arnaud Leroy, Président-directeur général de l'ADEME et Philippe Mauguin, Président-directeur général d'INRAE ont signé un partenariat ambitieux et structuré pour les cinq prochaines années. Atténuation et adaptation au changement climatique, stockage du carbone dans les sols, transitions des systèmes agricoles, alimentaires et forestiers pour contribuer à une bioéconomie durable, accompagnement des territoires dans des transitions durables, préservation de la santé humaine et des écosystèmes, ... autant de défis qui nécessitent de consolider et d'amplifier les actions communes de l'agence de la transition écologique et de l'institut de recherche, à l'échelle territoriale, nationale voire européenne. Les deux établissements, aux missions et compétences complémentaires, s'engagent ainsi à renforcer leur collaboration pour apporter des solutions et des outils d'aide à la décision à la hauteur des enjeux.**

Les deux partenaires souhaitent accompagner les parties prenantes confrontées à de nombreux défis : l'usage sobre des ressources, le recyclage dans le cadre de la bioéconomie, les transitions environnementales et énergétiques des systèmes agricoles, alimentaires et forestiers, la préservation de notre environnement, la prévention des risques de santé et la vitalité des territoires. En cohérence avec les Objectifs du Développement Durable (ODD) de l'Agenda 2030 de l'ONU et les recommandations formulées récemment par les experts du GIEC<sup>1</sup>, le partenariat entre l'ADEME et INRAE va permettre d'amplifier le développement d'approches et de filières de gestion des ressources locales et la mise en œuvre d'une bioéconomie durable. Ces approches intégreront la conduite de projets multi-acteurs et la prise en compte des conditions de vie et de rémunération de tous les acteurs dont les agriculteurs. De la recherche fondamentale à la recherche finalisée et l'expertise, la complémentarité de l'ADEME et d'INRAE doit permettre de concevoir des solutions en appui aux transitions attendues et à éclairer la prise de décision.

### **Un partenariat renouvelé et structuré autour de 4 grands principes**

Auparavant déjà riche et diversifié en matière de thèmes et de modalités d'actions, le partenariat entre l'ADEME et INRAE a l'ambition :

1. D'anticiper : en se projetant davantage sur le temps long pour éclairer les acteurs sur les scénarios d'évolution des ressources et des usages, dans un contexte de changement climatique.
2. De décloisonner : en promouvant des approches plus systémiques entre les sols, les forêts, la biomasse, l'agriculture, l'alimentation, la santé, tout en tenant compte des aléas et vulnérabilités auxquels sont soumises les ressources, et de la production alimentaire et de la protection des écosystèmes lorsqu'il s'agit de production de biomasse et d'énergie.
3. De territorialiser : en développant des approches (outils, prospectives, projets, méthodes, dispositifs participatifs ...) à une échelle

---

<sup>1</sup>GIEC : Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat

territoriale adaptée aux enjeux et aux acteurs concernés.

4. D'éclairer les leviers pour la transition : en construisant des approches économiques et sociales. Il s'agit par exemple de mieux comprendre les comportements des acteurs et des consommateurs, de développer des méthodes participatives, d'évaluer les conséquences et coûts de l'inaction ...

### Sept axes et trois modalités de coopération

Les sept grands axes de coopération entre les deux partenaires sont identifiés, certains faisant déjà l'objet de collaborations importantes depuis de nombreuses années, d'autres nouveaux tels que :

- La connaissance et la gestion de la multifonctionnalité des sols
- La forêt et la filière bois
- L'évaluation environnementale des produits agricoles et alimentaires
- L'écoconception de produits issus de la biomasse
- Les approches territoriales de la bioéconomie
- Les relations santé – environnement
- L'adaptation de l'agriculture au changement climatique.

Le partenariat entre les deux établissements prendra forme au travers de programmes de recherche-développement-innovation, d'expertises et d'actions en appui aux politiques publiques, de développement d'outils d'information, de cofinancements de thèses, ou bien encore d'actions de valorisation et de communication en concertation.

### Contacts presse :

Service de presse d'INRAE : [presse@inrae.fr](mailto:presse@inrae.fr) – 01 42 75 91 86

Service de presse de l'ADEME : [ademepresse@havas.com](mailto:ademepresse@havas.com) - 01 58 47 81 28

---

## A propos d'INRAE

INRAE, l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement, est un acteur majeur de la recherche et de l'innovation, de l'expertise et de l'appui aux politiques publiques créé le 1er janvier 2020. Institut de recherche finalisé issu de la fusion entre l'Inra et Irstea, INRAE rassemble une communauté de 12 000 personnes, avec 268 unités de recherche, service et expérimentales implantées dans 18 centres sur toute la France. L'institut se positionne parmi les tout premiers organismes de recherche au monde en sciences agricoles et alimentaires, en sciences du végétal et de l'animal, et en écologie-environnement. Il est le premier organisme de recherche mondial spécialisé sur l'ensemble « agriculture-alimentation-environnement ». INRAE a pour ambition d'être un acteur clé des transitions nécessaires pour répondre aux grands enjeux mondiaux. Face à l'augmentation de la population, au changement climatique, à la raréfaction des ressources et au déclin de la biodiversité, l'institut construit des solutions pour des agricultures multi-performantes, une alimentation de qualité et une gestion durable des ressources, des écosystèmes et des risques.

## L'ADEME EN BREF

À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique -, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources.

Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse.

Dans tous les domaines - énergie, économie circulaire, alimentation, mobilité, qualité de l'air, adaptation au changement climatique, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions.

À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

[www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)



[@ademe](https://twitter.com/ademe)